FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	**Huile à transmission en mélange synthétique ARCTIC TDTO-4 KLONDIKE**
Version n°	02
Date de publication	09-janvier-2017
No CAS	Mélange
Code du produit	ARTIC Full Synthetic TDTO-4
Usage du produit	Huile à transmission
Renseignements sur le fabricant	KLONDIKE Lubricants Corporation 3078 275th Street Langley, BC V4W 3L4 Canada info@klondikelubricants.com www.klondikelubricants.com
	Information générale 1-877-293-4691 Chemtrec (aux É.-U) 1-800-424-9300 Chemtrec (International) 1-703-527-3887
Fournisseur	Se référer au fabricant

2. Identification des risques

Vue d'ensemble des mesures d'urgence	ATTENTION Peut causer une légère irritation de la peau et des yeux. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Effets potentiels sur la santé	
Voies d'exposition	Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Yeux	Peut causer une légère irritation des yeux.
Peau	Contact avec la peau : Risque de causer une légère irritation de la peau en cas de contact prolongé. Absorption cutanée : Non attendu être absorbé par la peau.
Inhalation	L'inhalation des vapeurs/émanations créées en chauffant ce produit peut causer une irritation respiratoire avec mal de gorge, toux ou difficultés respiratoires.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Le produit peut présenter un risque d'aspiration, en cas d'ingestion de grandes quantités.
Organes cibles	Yeux. Système respiratoire. Peau.
Effets chroniques	Le contact fréquent ou prolongé peut causer délipidation et dessèchement de la peau, entraînant gêne et dermatite.
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Risque d'être lègèrement irritant pour la peau, les yeux et le système respiratoire. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuilement et gerçure de la peau. Les symptômes peuvent inclure une sensation de piqûre et le larmoiement. Les symptômes peuvent inclure la toux, le souffle court, une respiration sifflante et fonction pulmonaire réduite. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Effets potentiels sur l'environnement	Consulter DONNÉES ÉCOLOGIQUES, à la Section 12.

3. Composition / Information sur les Ingrédients

Composants non dangereux	No CAS	Pour cent
Huile minérale	64742-53-6	1 - 5

4. Mesures de premiers soins

Procédures de premiers soins

Inhalation	Sortir au grand air. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou s'ils persistent.
Contact cutané	Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec les yeux	Rincer a grande eau au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Avis aux médecins	En cas d'essoufflement ou de halètements, donner de l'oxygène. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
Conseils généraux	En cas d'essoufflement ou de halètements, donner de l'oxygène. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation. Garder la victime en observation. Tenir toute victime au chaud.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Indice d'inflammabilité	Inflammable d'après les critères du SIMDUT. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.
Agents extincteurs	
Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO_2).
Méthodes d'extinction inappropriées	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Protection pour les pompiers	
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Evacuer la zone et combattre l'incendie d'une distance sécuritaire. Aérer la zone contaminée. Enlever toute source d'ignition. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Empêche les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Sensibilité aux décharges électrostatiques non prévue.
Sensibilité aux chocs	N'est pas sensé être sensible aux impacts.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Précaustions relatives à l'environnement	Ne pas contaminer l'eau.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau. Déversement accidentel important : Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Déversement accidentel peu important: Absorber les déversements avec une matière absorbante non inflammable. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13. En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorité compétentes conformément à la réglementation en vigueur.
Autres informations	Nettoyer selon les réglementations applicables.

7. Manipulation et entreposage

Manutention Ne pas manipuler, entreposer ni ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou de sources d'inflammation. Protéger le produit du soleil. Éviter l'inhalation de vapeurs et d'aérosols. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Lavez vigoureusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement.

Entreposage Garder sous clef. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Conserver le récipient bien fermé. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Conserver à l'écart des aliments et des boissons, y compris ceux pour animaux. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur	Forme
Huile minérale (CAS 64742-53-6)	PEL (limite d'exposition admissible)	5 mg/m3	Brouillard.
		2000 mg/m3 500 ppm	

Valeurs limites biologiques Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Mécanismes techniques Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques.

Protection respiratoire Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH/MSHA s'il existe un risque d'exposition à la poussière ou aux émanations à des concentrations qui excèdent les limites d'exposition. Demandez conseil aux spécialistes en protection respiratoire.

Protection des mains Porter des gants de protection. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique Liquide.

Forme Liquide.

Couleur Ambre.

Odeur Légère odeur de pétrole.

Seuil de perception de l'odeur Non disponible.

pH Non disponible.

Tension de vapeur < 0.01 mm Hg

Densité de la vapeur > 10

Point d'ébullition Non disponible.

Point de fusion/point de congélation Non disponible.

Solubilité (eau) Non soluble

Densité 0.85

Densité relative Non disponible.

Point d'éclair > 200.0 ºC (392 ºF)

Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume Non disponible.

Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Pourcentage de matières volatiles	Négligiable
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Non disponible.

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matières incompatibles. Ne pas utiliser dans des secteurs sans ventilation adéquate.
Matériaux incompatibles	Les agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.
Risque de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

11. Informations Toxicologiques

Données toxicologiques

Composants	Espèces	Résultats D'essais
Huile minérale (CAS 64742-53-6)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg
Inhalation		
CL50	Rat	2.18 mg/l, 4 heures (brouillard)
Orale		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg

Effets aigus	Peut être légèrement irritant pour la peau, les yeux et le système respiratoire. Peut provoquer une irritation du tractus gastro-intestinal.
Sensibilisation	N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.
Effets chroniques	Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquèlement et le dégraissage de la peau.
Cancérogénicité	Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.Highly refined mineral oils are not classified as carcinogenic by the International Agency for Research on Cancer (IARC). The highly refined mineral oils in this product contain <3% (w/w) DMSO-extract, according to IP346

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Huile minérale (CAS 64742-53-6)	1 Cancérogène pour l'homme.

Corrosion et/ou irritation de la peau	Peut irriter la peau.
Graves lésions/irritation aux yeux	Peut irriter les yeux.
Mutagénicité	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1%, soit mutagène ou génétoxique.
Effets sur la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.
Tératogénicité	Ce produit N'est pas censé être mutagène.
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Risque d'être lègèrement irritant pour la peau, les yeux et le système respiratoire. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuilement et gerçure de la peau. Les symptômes peuvent inclure une sensation de piqûre et le larmoiement. Les symptômes peuvent inclure la toux, le souffle court, une respiration sifflante et fonction pulmonaire réduite. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Matériaux synergétiques Sans objet.

12. Données écologiques

Données écotoxicologiques

Composants		Espèces	Résultats D'essais
Huile minérale (CAS 64742-53-6)			
Aiguë			
Autre	CL50	Freshwater shrimp (Gammarus pulex)	> 10000 mg/l, 96 heures
Chronique			
	NOEC (concentration sans effet observé)	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	1000 mg/l, 14 jours
Aquatique			
Aiguë			
Poisson	CL50	Tête-de-Boule	> 100 mg/l, 96 heures
Chronique			
Crustacés	NOEC (concentration sans effet observé)	Puce d'eau (Daphnia magna)	10 mg/l, 21 jours

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.

Effets sur lenvironnement Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.

Toxicité aquatique Le produit ne doit pas être autorisé à pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou dans le sol.

Persistance et dégradabilité N'est pas intrinsèquement biodégradable.

Mobilité dans l'environnement Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau.

13. Considérations relatives à l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

Emballages contaminés Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Information sur la réglementation

Règlementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Situation SIMDUT Non contrôlé

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Classification HMIS®

Santé: 2*
Inflammabilité: 1
Danger physique: 0

Classements NFPA

Santé: 2
Inflammabilité: 1
Instabilité: 0

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans ce document ont été rédigées sur la base de nos meilleures connaissances et expériences disponibles,et sont offertes pour votre considération et pour vous guider en cas d'exposition à ce produit. Le KLONDIKE Lubricants Corporation décline toute garantie expresse ou implicite et n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des données contenues dans ce document. Les données dans le présent document ne s'appliquent pas à l'utilisation avec tout autre produit ou dans un autre procédé. Ce document ne peut être changé, ou modifié de quelque façon que ce soit sans la permission exprimée de < KLONDIKE Lubricants Corporation.
Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

Cette fiche technique signalétique comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) :

Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples

Bibliographie

Non disponible.

Legend to abbreviations and acronyms used in the SDS

Non disponible.